

GRAMMAIRE ANGLAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

FORME DES MOTS.

ARTICLE.

§. 1. L'article défini, **the**, *le, la, les*, est invariable: *the father, le père; the mother (múther), la mère; the child, l'enfant; the parents, les parents.*

§. 2. La langue anglaise n'a pas d'article contracté. *Du, des, au, aux*, se rendent par la préposition dont ils se forment, et l'article *the*:

du, des, of (óv) ou from the;
au, aux, to (tū) ou at the.

§. 3. L'article indéfini est **a** (ē) ou **án**, *un, une*.

A se met

1° Devant une consonne:

a man, *un homme*; a boy, *un garçon*;

2° Devant *u* long, *eu, ew, one* (wún), *once* (wúns):

a use (s = ss), *un usage*; a eulogy, *un éloge*; a ewe (yū), *une brebis*; such a one (wún), *un tel*; a once (wúns) *admired hero, un héros autrefois admiré.*

An se met

1° Devant une voyelle ou une *h* muette:

an apple, *une pomme*; an hour (óur), *une heure*;

2° Devant une *h* aspirée, dans les mots qui ont l'accent prosodique sur la seconde syllabe:

an històrian, *un historien*; an heroic (hirò-ic) action, *une action héroïque.*

SUBSTANTIF.

GENRE.

§. 4. Il y a trois genres en anglais: le masculin, le féminin et le neutre.

Tout ce qui est mâle est *masculin*; tout ce qui est femelle est *féminin*. — Sont du genre *neutre* 1°: les noms des choses inanimées; 2° les noms des animaux, à moins qu'on ne veuille indiquer le sexe d'un animal*):

MASCULINS: the brother (brúther), *le frère*; the king, *le roi*; the lion (li-un), *le lion*; the bull, *le taureau*.

FÉMININS: the sister, *la sœur*; the quèen, *la reine*; the lioness (li-oness), *la lionne*; the còw, *la vache*.

NEUTRES: the hòuse, *la maison*; the kingdom, *le royaume*; the bird (bèrd), *l'oiseau*; the fly, *la mouche*.

Remarque. — On donne souvent un genre distinct (masculin ou féminin) aux noms des animaux, sans égard à leur sexe naturel; p. e. *hare*, lièvre, et *mouse*, souris, se prennent comme *féminins*, tandis que la plupart des autres quadrupèdes sont considérés comme *masculins*:

Tom kept the horse above (abúv) half (hâf) a year, and then rode him to a neighbouring (nàbering) fair to sell him (*Fielding*), *Thomas garda le cheval plus de six mois, et le mena alors à une foire voisine pour le vendre.*

§. 5. **Ship, vessel, vaisseau, man-of-war, vaisseau de ligne, boat, bateau**, et en général tous les noms de vaisseaux, sont considérés comme *féminins*.

Ludlow had seen, on entering the vessel, that her crew (crū) was composed of men of different countries [*Cooper*], *Ludlow avait vu, en entrant dans le vaisseau, que son équipage se composait d'hommes de différents pays.*

En parlant de très-jeunes enfants, **child** est considéré comme *neutre*:

This little child has lost its mother, *ce petit enfant a perdu sa mère.*

Dans le style élevé et dans la poésie on donne souvent un genre distinct aux noms des objets inanimés et aux termes abstraits,

*) Comme l'article et l'adjectif sont invariables pour le genre, il ne s'agit, dans l'application de cette règle, que du pronom (*he, she, it, his, her, its, himself, herself, itself*); p. e. *this town is (iz) not large, but it is important for its industry, cette ville n'est pas grande, mais elle est importante par son industrie.*

selon l'idée qu'on y attache; c'est-à-dire qu'ils se prennent au genre masculin, s'ils se présentent à l'imagination comme mâles, énergiques, imposants; — si, au contraire, on veut indiquer qu'ils manquent de ces qualités, ou qu'ils ne les possèdent qu'en moindre degré, on leur donne le genre féminin. Par conséquent on traite comme masculins: **SUN** (soleil), action, caractère (ch = k), friendship, love, sword (sord), Tartarus, terror, thunder, death; — comme féminins: **MOON** (lune), affection, beauty, compassion, delight, flattery, quiet, slumber, night.

On me let death wræk all his rage (Milton), que la mort me frappe de toute sa fureur.

The character shòws himself in a stronger light (Fielding), le caractère se montre sous un point de vue plus marqué.

The north-east spends his rage, la bise épuise sa rage.

Spring sheds her down rosy garlands on their heads (Thomson), le printemps répand ses guirlandes vermeilles sur leurs têtes.

Peace was about to resùme her reign (rân), la paix allait reprendre son empire.

And night withòut a star pursued her flight (Byron), et la nuit, sans étoiles, poursuivait son cours.

Les noms des pays et des villes, quand on veut leur donner un genre distinct, sont féminins:

England (ingland) is proud of her navy, l'Angleterre est fière de sa flotte.

Pòland has lost her political existence, la Pologne a perdu son existence politique. — Paris and her population, Paris et sa population.

En personnifiant ainsi les choses, on prête au style un heureux secours; mais il est toujours correct de se servir dans ces cas du pronom neutre (*it, its, itself*); et ceux qui ne sont pas parfaitement versés dans la langue anglaise feront mieux de ne pas s'écarter de la règle générale.

§. 6. Beaucoup de substantifs s'emploient indifféremment pour les deux sexes:

a friend, un ami, une amie;

the cousin (cúz'n), le cousin; la cousine;

the servant, le domestique, la servante;

the neighbour (nàber), le voisin, la voisine;

the dancer, le danseur, la danseuse;

the comèdian, le comédien, la comédienne;

the fool, le fou, la folle;

the cook (cūk), le cuisinier, la cuisinière;

a slave, un esclave, une esclave;

the compànion, le compagnon, la compagne;

the tèacher, le maître (professeur), la maîtresse;

p. e. She is our friend, elle est notre amie. — Our good (gùd) neighbour has lòst hër son (sùn), notre bonne voisine a perdu son fils.

§. 7. Si l'on ne peut reconnaître le sexe d'un tel mot par la connexité de la phrase, ou que par une autre raison on veuille indiquer le sexe plus distinctement, on emploie *màle* comme préfixe en parlant de personnes mâles, et *femàle* en parlant de femelles:

a male friend, un ami; a female friend, une amie;
a male cousin, un cousin; a female cousin, une cousine.

On fait quelquefois usage de *he* et *she* pour marquer le sexe de tels mots:

a she-friend, une amie; a she-slave, une esclave.

Avec les mots suivants on emploie *man* (homme), *màid* (fille), ou *woman* (*wùmun*) (femme), pour marquer la différence du sexe:

a man-servant, un domestique; a màid-servant, une servante;

a man-cook (cūk), un cuisinier; a woman-cook, une cuisinière.

§. 8. En parlant des animaux, on emploie simplement le mot générique, p. e. an àss, un âne; a cat, un chat; mais lorsqu'on a en vue de désigner le sexe d'un animal, on se sert

1° de *he* et *she* ou de *male* et *female* pour la plupart des quadrupèdes:

a he-cat,	} un chat*);	a she-cat,	} une chatte;
a male cat,		a female cat,	
a he-àss*), un âne;		a she-àss, une ânesse;	
a he-gòat, un bouc;		a she-gòat, une chèvre.	

2° *Buck*, daim, chevreuil, et *dòe*, daine, chevrete, s'emploient comme préfixes avec *ràbbit*, lapin, et *hàre*, lièvre:

a buck-ràbbit, un lapin;	a dòe-rabbit, une lapine,
a buck-hàre, un lièvre;	a dòe-hàre, une hase.

3° *Dog*, chien, et *bitch*, chienne, s'emploient comme préfixes avec *fox* et *wolf* (*wùlf*):

a dog-fox, un renard;	a bitch-fox, une renaràe;
a dog-wolf, un loup;	a bitch-wolf, une louve.

4° On emploie *cock*, coq, et *hen*, poule, pour désigner le sexe des oiseaux:

*) Aussi a *tom-cat*, un chat; a *jack-ass*, un âne.

a cock-sparrow, un moineau mâle;
 a cock-pigeon (pidjin), un pigeon mâle;
 a hen-sparrow, un moineau femelle;
 a hen-pigeon, un pigeon femelle.

Cock et hen se placent après *pèa* et *türkey*:

a pèacock, un paon;
 a türkey-cock, un dindon;
 a pèahen, une paonne;
 a turkey-hen, une dinde.

§. 9. Les préfixes ne peuvent s'employer que lorsqu'il n'y a pas d'autre mot ni d'autre terminaison pour distinguer le genre; on ne dira pas *a he-dog*, *a she-dog*, parce qu'il y a les mots: — *a dog*, un chien, *a bitch*, une chienne; on ne dira pas non plus *a he-lion*, *a she-lion*, parce qu'il y a pour le féminin le mot *lioness* (li-ness).

§. 10. Substantifs qui ont des noms particuliers pour leurs féminins:

the bridegroom, le nouveau marié, le fiancé;	the bride, la nouvelle mariée, la fiancée;
an earl [*] , un comte;	a countess, une comtesse;
a hero, un héros;	a héroïne (o-ï), une héroïne;
a friar (fri-er), un moine;	a nun, une religieuse;
a widower, un veuf;	a widow, une veuve;
a wizard, un sorcier;	a witch, une sorcière;
a dog, un chien;	a bitch, une chienne;
a boar, un cochon;	a sow, une truie;
a buck, un chevreuil;	a doe, une chevrette;
a stag ou hârt, un cerf;	a roe ^{**} , une biche;
a bull, un taureau;	a cow, une vache;
a ram, un bélier;	a ewe (yū), une brebis femelle;
a stállion, un étalon;	a mare, une jument.

§. 11. Beaucoup de substantifs ont pour le féminin la terminaison *ess*:

Ábbot, abbé;	ábbess, abbesse;
áctor, acteur;	áctress, actrice;
ambássador, ambassadeur;	ambássadress, ambassadrice;
báron, baron;	bároness, baronne;
benefáctor, bienfaiteur;	benefáctress, bienfaitrice;

^{*}) earl, comte d'Angleterre; count, comte non d'Angleterre.

^{**}) roe signifie aussi chevreuil.

conductór, conducteur;	conductress, conductrice;
duke, duc;	dúchess, duchesse;
émperor, empereur;	émpress, impératrice;
god, dieu;	góddess, déesse;
governor (gúverner), gouverneur;	governess (gúverness), gouvernante;
hèathen, païen;	hèatheness, païenne;
heir (ár), héritier;	heiress (áress), héritière;
hòst, hôte;	hòstess, hôtesses;
húnter, chasseur;	húntress, chasseuse, chasse-resse;
Jew (djū), juif;	Jewess (djū-iss), juive;
mârqvis, marquis;	mârchioness, marquise;
mâster, maître; (Mr. prononcé mîster, monsieur);	mistress, maîtresse; (Mrs. prononcé missis, madame);
mayor (mà-er), maire;	mayoress (mà-eress), femme de maire;
nègro, nègre;	nègress, négresse;
pàtron, patron;	pàtroness, patronne;
pèer, pair;	pèeress, femme de pair, paire;
priest, prêtre;	priestess, prêtresse;
prince, prince;	princess, princesse;
próphét, prophète;	próphètess, prophétesse;
protéctor, protecteur;	protéctress, protectrice;
shepherd (shéperd), berger;	shépherdess (shéperdess), bergère;
sōrcerer, sorcier;	sōrceress, sorcière;
tráitor, traître;	tráitress, traîtresse;
týrant, tyran;	týranness, tyran (femme);
víctor, vainqueur;	víctress ou victoress, femme victorieuse;
viscount (vicount), vicomte;	viscountess (vicountess), vicomtesse;
leopard (léperd), léopard;	léopardess, femelle de léopard;
lion (li-nn), lion;	lioness, lionne;
tiger, tigre;	tígress, tigresse.

Áuthor, auteur, et poet (pò-et), poète, s'emploient aussi en parlant de femmes; mais on dit *áuthoress*, et *pòetess* quand on veut désigner distinctement le sexe.

§. 12. Quelques mots prennent pour le féminin la terminaison *ix*:

testator, *testateur*; testatrix, *testatrice*;
 conservator, *conservateur*; conservatrix, *conservatrice*;
 executor, *exécuteur testa-* executrix, *exécutrice testa-*
mentaire; *mentaire*.

NOMBRE.

§. 13. Le pluriel des substantifs se forme généralement en ajoutant une *s* au singulier:

the book (*bük*), *le livre*; the books*), *les livres*.

Modifications orthographiques dans la formation du pluriel.

§. 14. Les substantifs qui se terminent par *o* ou par une consonne sifflante — *ch, s, sh, x, z* — prennent *es* pour former le pluriel:

The hero, *le héros*; — the heroes;
 the church, *l'église*; — the churches;
 the box, *la boîte*; — the boxes;
 the wish, *le souhait*; — the wishes;
 the buzz, *le bourdonnement*; — the buzzes;
 the glass, *le verre*; — the glasses.

Les substantifs terminés par *th*, prennent *s*, (non *es*), au pluriel:

the bath, *le bain*; the baths, *les bains*;
 the month (*múnth*), *le mois*; the months.

1^{ère} OBSERVATION: — Quand la finale *ch* se prononce comme *k*, on ajoute seulement *s* pour former le pluriel:
 the monarch (*mónerk*), *le monarque*; — the monarchs,
les monarques;

the patriarch (*ch = k*); the patriarchs.

2^o OBSERVATION: — Les mots en *oo* et en *io*, ainsi que quelques mots en *o* qui n'ont pas encore reçu droit de bourgeoisie en Angleterre, prennent *s* (non *es*):

the cuckoo (*kükü*), *le coucou*; — the cuckoos;
 the folio, *l'in-folio, le feuillet*; — the folios;
 the fresco, *la fresque*; — the frescos;

*) Il faut prononcer *s*. — Le pluriel fait une syllabe à part dans les mots qui finissent au singulier par *ce, ge, se, ze*: the race, *la race, plur. races*; page, *pages*; ass, *asses*; prize, *prizes*.

the octavo, *l'in-octavo*; — the octavos;
 the canto, *le chant (d'un poème)*; — the cantos;
 the solo, *le solo*; — the solos. —
 Virtuoso, *virtuose, fait virtuosi*.

§. 15. *Y* précédé d'une consonne se change en *ies*:

the army, *l'armée*; — armies;
 the lady, *la dame*; — ladies.

Si l'*y* est précédé d'une voyelle, le pluriel se forme régulièrement en ajoutant *s* au singulier:

the boy, *le garçon*; the boys.

§. 16. Les substantifs terminés en *lf* ou *fe* forment leur pluriel en changeant *f* ou *fe* en *ves*:

the wolf (*wülf*), *le loup*; — the wolves (*wülvz*);
 the calf (*cáf*), *le veau*; — the calves (*cávz*);
 the knife (*nif*), *le couteau*; — the knives;
 the wife, *l'épouse*; — the wives.

Le même changement se fait dans

the thief, *le voleur*; — the thieves;
 the leaf, *la feuille*; — the leaves;
 the beef, *le bœuf*; — the beeves;
 the staff, *le bâton*; — the staves;
 the mastiff, *le mâtin, fait mastives et mastiffs*.

EXCEPTIONS: — **Strife**, *dispute*, et **gulf**, *golfe*, font au pluriel *strifes* et *gulfs*.

§. 17. PLURIEL IRREGULIER.

SINGULIER.	PLURIEL.
Child, <i>enfant</i> ;	children;
die, <i>dé (à jouer)</i> ;	dice;
(die, <i>coin pour battre ou graver la monnaie</i> , a le pluriel régulier: <i>dies</i> .)	
foot (<i>füt</i>), <i>pied</i> ;	feet;
goose (<i>güss</i>), <i>oie</i> ;	geese (<i>s = ss</i>);
man, <i>homme</i> ;	men;
mouse (<i>s = ss</i>), <i>la souris</i> ;	mice;
ox, <i>bœuf</i> ;	oxen;
pèa, <i>pois</i> ;	pease*);

*) On emploie le pluriel régulier, *peas*, pour désigner un certain nombre de grains; le pluriel irrégulier, *pease*, pour désigner l'espèce.

SINGULIER.	PLURIEL.
penny*), <i>sou anglais</i> ;	pence;
tooth (tūth), <i>dent</i> ;	tēeth;
woman (wūmun), <i>femme</i> ;	women (wīmen).

Brother (brūther), *frère*, fait au pluriel *brēthren*, quand il veut dire «les membres d'une confrérie, d'un parti ou d'une communauté»; le pluriel de ce mot est régulier — *brothers* — quand il signifie les fils des mêmes parents.

§. 18. Les composés du mot anglais *man* forment leur pluriel comme ce simple:

the gentleman, *le monsieur*; the gentlemen, *les messieurs*;
a Frēnchman, *un Français*; two (tū) Frēnchmen, *deux Français*;
an Englishman (ing-glishman), *un Anglais*; three Englishmen, *trois Anglais*.

Mais **the Gērman**, *l'Allemand*, **the Rōman**, *le Romain*, **the Ōttoman**, *l'Ottoman*, **the Nōrman**, *le Normand*, font au pluriel *the Gērman*s, *the Rōman*s, *the Ōttoman*s, *the Nōrman*s, parce que leur syllabe finale n'est pas le mot anglais *man*.

§. 19. Quand l'idée s'attache à toute la nation, on emploie les adjectifs *English* (ing-glish), *French*, *Scōtch*, *Irish*, *Dutch*, avec l'article *the*, et sans ajouter *s*: the English, *les Anglais*; the French, *les Français*; the Scōtch, *les Écossais*; the Irish, *les Irlandais*; the Dutch, *les Hollandais*; p. e. The Dutch are indūstrious, the Irish are less so, *les Hollandais sont industrieux, les Irlandais le sont moins*.

Quand on parle d'un ou de plusieurs individus, il faut employer le composé de *man*:

We have seen an Irishman and three Frēnchmen, *nous avons vu un Irlandais et trois Français*.

§. 20. Les mots suivants ne prennent pas *s* au pluriel:

- 1° Dēer, *le daim, les daims*;
reindeer (rānder), *le renne, les rennes*;
swine, *le cochon, les cochons*;

*) Un penny vaut environ 10 centimes.

shēep, *le mouton, les moutons*;
mērchandise, *la marchandise, les marchandises*.

- 2° Fish, *le poisson, les poissons* *);
hāir, *le cheveu (la chevelure), les cheveux*;
fruit (frūt), *le fruit, les fruits*.

P. e. fāir hāir, *des cheveux blonds*; — mais quand le nombre de cheveux ou de poissons est spécifié, ou qu'on prend *fruit* au figuré, on ajoute *s* pour désigner le pluriel: two hāirs, *deux cheveux*; six fishes, *six poissons*; the fruits of civilization.

3° Les noms des nations terminés en *se* ou *ss*: the Portuguese, *le Portugais, les Portugais*;
the Swiss, *le Suisse, les Suisses*.

4° Horse et foot (fūt), dans la signification de cavalerie et d'infanterie; p. e. the général advanced at the hēad of ten thōusand foot and five thousand horse, *le général avança à la tête de 10000 hommes d'infanterie et de 5000 hommes de cavalerie*.

De même *sāil*, *voile, canon, shot, coup (décharge)*, comme termes de guerre, ne prennent pas *s* au pluriel:

A flēet of twēnty sāil, *une flotte de vingt voiles*; — two hūndred cānnon wērē (wēr) lānded, *on débarqua deux cents canons*.

5° Vērse, *vers*, opposé à *prose*; p. e. a work (wēr) in verse, *un ouvrage en vers*; mais on dirait — ten verses, *des vers*.

6° Les noms collectifs précédés d'un nombre cardinal:

pāir, *paire*; cōuple, *couple*; brace, *paire, couple*; dozen (dūz'n), *douzaine*; score, *vingtaine*:

Two (tū) pair of boots, *deux paires de bottes*; — three cōuple of hōunds, *trois couples de chiens de chasse*; — five brace of pātridges, *cinq couples de perdrix*; — four dozen **) of gloves (glūvz) *quatre douzaines de gants*; — three score of eggs, *soixante œufs*.

*) De même les noms de poissons, comme *trout, truite* &c.

**) Dozen se trouve avec et sans *of*.

7° L'usage est fort commun d'employer aussi les mots suivants au pluriel sans *s* quand ils sont précédés d'un nombre cardinal:

Fathom, *toise*; lãst, *laste (poids)*; stone, *stone (poids)*; rëam, *rame*; quire, *main (de papier)*; pòund, (*la*) *livre*: ten fathom, *diez toises*.

§. 21. **Means**, *moyen*, **news** (nüz), *nouvelle*, series (sèri-èz), *série*, spècies (spèshèz), *espèce*, superficies (supèrfishi-èz), *superficie*, apparátus, *appareil*, alms (ãmz), *aumône*, ne se changent pas au pluriel:

this means, *ce moyen*; these means, *ces moyens*;
this news, these news; an alms; those alms.

Súmmons, *sommation, citation*, est singulier:

We received a súmmons, *nous reçûmes une citation*.

§. 22. **Pain**, *peine*, n'est usité qu'au pluriel quand il veut dire *fatigue, travail*:

His pains are úseless, *sa peine est inutile*.

Mais quand *pain* signifie *châtiment* ou *douleur*, il s'emploie tant au singulier qu'au pluriel:

His pain is terrible, *sa peine (sa douleur, ou bien son châtiment) est terrible*;

his pains are terrible, *ses douleurs sont terribles*.

§. 23. **Spirits** ne s'emploie qu'au pluriel quand il signifie *disposition d'esprit, gaieté, bonne humeur, ou bien liqueur spiritueuse*:

High (hi) spirits, *entraîn, gaieté*;

he is in high spirits, *il est fort gai*;

to püt in spirits, *égayer*;

lòw spirits, *accablement*;

foreign (fòrin) spirits, *de l'eau-de-vie étrangère*.

Mais dans ses autres significations — *souffle, âme, esprit, spectre, caractère, verve, force*, — **spirit** s'emploie tant au singulier qu'au pluriel:

God is a spirit, *Dieu est un esprit*;

to ràise spirits, *évoquer des esprits*;

there is spirit in the pièce, *il y a de la verve dans la pièce*.

§. 24. **Wit**, *esprit*, dans le sens de *raison, faculté intellectuelle*, ne s'emploie qu'au pluriel:

She has lòst hër wits, *elle a perdu la raison*.

Dans le sens de *facilité de la conception, vivacité de l'imagination, esprit piquant, ingénieux*, **wit** ne s'emploie qu'au singulier:

He has much wit, he gives smàrt repartèes, *il a beaucoup d'esprit, il fait des reparties piquantes*.

Wit, *homme de génie, bel-esprit, plaisant*, est usité tant au singulier qu'au pluriel:

He is thought (thāt) a wit, *il passe pour un homme d'esprit*. — These wits, *ces beaux-esprits*.

§. 25. On n'emploie qu'au singulier:

Advice, *avis*; còunsel, *conseil*; business (bizness), *affaire*; knowledge *) (nòledj), *connaissance (de choses)*; progrès, *progrès*; spinage ou spinach, *des épinards*:

He has much business, *il a beaucoup d'affaires*;

his knowledge is sufficient, *ses connaissances sont suffisantes*;

the progrès of this pupil is satisfactory, *les progrès de cet élève sont satisfaisants*.

§. 26. On n'emploie qu'au pluriel:

1° Les noms des sciences terminés en *ics*:

Mathematics, *les mathématiques*; óptics, *l'optique*; acoústics, *l'acoustique*; pòlitics, *la politique*; physics, *la physique*.

(*Physic*, au singulier, signifie *médecine*).

2° Les instruments composés de deux parties égales qui forment un ensemble:

the scissors (sizerz), *les ciseaux***;

the bellows (bélluz), *le soufflet (à faire du vent)****;

the compasses (cúmpussez), *le compas*;

the tròwsers, *le pantalon*;

the stàys, *le corset*.

Pour employer ces mots avec l'article *indéfini*, on les fait précéder de *a pàir of* (une paire de):

a pàir of bellows, *un soufflet*;

a pàir of trowsers, *un pantalon*.

*) Connaissance de personnes s'appelle *acquaintance*.

***) Le *ciseau*, instrument plat, qui tranche par un des bouts, et qui sert à travailler le bois, le fer, la pierre etc., s'appelle *chisel*.

****) *Soufflet*, coup sur la joue, *a box on the ear*.

§. 27. Parmi les autres noms qui ne s'emploient qu'au pluriel, les suivants sont les plus usités:

améuds, *dédommagement, réparation*;
 áshes, *cedre*;
 beads, *chapelet*;
 billiards, *billard*; (dans les composés de *billiard*, ce mot n'a pas s: a *billiard-báll, une bille*; a *billiard-clóth, un tapis de billard*);
 clothes (clóz), *habillement*;
 conténts, *contenu, table des matières*;
 colours (cúlerz), *drapeau, pavillon (terme de marine)*;
 goods (güdz), *marchandise*;
 lungs, *poumon*;
 oats, *avoine*;
 odds, *différence, inégalité, disparité, dispute*;
 procèedings, *procédure*;
 regiméntals, *uniforme, (de l'armée)*;
 riches, *richesse*;
 the stáirs, *l'escalier*; (a pair of stairs, *un escalier*; up-stairs, *en haut, à l'étage supérieur, dówn-stairs, en bas, à l'étage inférieur*);
 thanks, *remercement*;
 tidings, *nouvelles*;
 wáges, *gages, salaire, paie*.

§. 28. On emploie le pluriel pour les choses qui s'attribuent en même temps à plusieurs personnes:

Those days were the háppiest of our **lives**, *ces jours étaient les plus heureux de notre vie*.

This news ágitated their **imaginátions**, *cette nouvelle agita leur imagination*.

He sent to inquire áfter our **héalths**, *il se fit informer de notre santé*.

§. 29. **Cátte**, *bétail, bestiaux, bêtes*, et **pèople**, *peuple, gens*, expriment le pluriel, mais ne prennent pas s:

fátting cattle, *bestiaux à l'engrais*;
 hórned cattle, *bêtes à cornes*;
 these poor pèople are very unhappy, *ces pauvres gens sont très-malheureux*;
 the people have bróken the windóws of the pálace, *le peuple a enfoncé les fenêtres du palais*.

Le mot français *peuple*, signifiant *nation*, se traduit généralement par *nàtion*:
 the French *nàtion, le peuple français*.

§. 30. La plupart des mots qui n'ont pas encore reçu droit de bourgeoisie en Angleterre, conservent la terminaison du pluriel qu'ils ont dans les langues auxquels ils sont empruntés:

Arcànum, *secret*; — arcàna; áxis, *axe*; — axes;
 bándit, *banditto, bandit*; — bandítiti (*aussi, bandits*);
 chérub, *chérubin*; — chérubim (*ou chérubs*);
 séráph, *séráphin*; — séráphim; dátum, *donnée*; — dàta;
 errátum; *faute d'impression*; — erràta;
 gènus, *genre*; — gènera;
 phenómènon, *phénomène*; — phenómèna;
 ràdius, *rayon (t. de géométrie)*; — ràdi (*radi-i*);
 beau, *un beau, un fat*; — beaux *ou* beaus.

Gènius, *esprit aérien*, se change au pluriel en *genii* (djèni-i); — quand *genius* signifie *homme de génie*, le pluriel est *gèniuses*.

§. 31. Les noms des personnes prennent s au pluriel.
 The two (tū) Cátos, *les deux Caton*;
 excepté après un nom de parenté:
 the two sisters Flamborough (flámbero), *les deux sœurs Flamborough*.

§. 32. Le mot français *monsieur*, quand on s'adresse à un homme, s'exprime par *Sir* (sër) sans être suivi du nom de la personne*): — Yes, Sir, *oui, monsieur*. —

Monsieur, précédant le nom d'une personne, s'exprime par *master*; mais ce mot s'écrit toujours en abrégé *Mr.* et se prononce dans ce cas *mister*: *Mr. Smith, monsieur Smith.**)* — Quand on parle de quelqu'un sans ajouter le nom, *monsieur* s'exprime par *gentleman*:

I have sèen this gèntleman, *j'ai vu ce monsieur*.

En parlant de ou à plusieurs messieurs, on dit *gèntlemen*.

Les Anglais emploient dans leur langue le mot

*) *Sir*, comme titre de chevalier ou de baronet, doit être suivi d'un prénom: *Sir Wálter Scott*. — Le pluriel *sirs* est presque inusité dans le langage moderne.

**) On écrit *Master*, et on prononce *máster*, quand on donne ce titre à des jeunes gens jusqu'à 16 ou 17 ans.

messieurs (mèssyerz) devant les noms propres, pour désigner des gens qui ont ensemble une association d'intérêt; il se dit surtout des négociants:

Messieurs Longman & Co., London (lúnd'n), *messieurs L. & C^o à Londres.*

Madame, en s'adressant à une femme, s'exprime par *mádam*; en parlant d'une femme mariée: *Mistress* (pron. *míssis*); — *une dame*, par *a lădy*; *mesdames*, et *dames*, par *lădies*. — *Mademoiselle* se rend par *miss*; et de même quand le nom de la personne suit; *mesdemoiselles* se rend par *lădies*; une demoiselle, *a young lady*; les demoiselles, *the young lădies*.

SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

§. 33. La langue anglaise offre une grande facilité à former des substantifs composés. Dans ces compositions, qui se font pour la plupart sans l'aide de prépositions, le déterminatif se place avant le déterminé.*)

§. 34. Les substantifs composés dont un long usage a fixé la forme et dont la liaison des parties est généralement établie, s'écrivent comme des mots simples, sans séparation des mots dont ils sont formés; tels sont *Súnshine*, *clarté du soleil*; *moonlight* (*múnlít*), *clair de lune*; *stătesman*, *homme d'état*; *whétstone*, *pierre à aiguiser*; *blăcksmith*, *forgeron*; *gòldsmith*, *orfèvre*; *fòrefăthers*, *ancêtres*; *răinbòw*, *arc-en-ciel*.

§. 35. D'autres mots composés, dont la liaison est moins intime ou moins ancienne, mais qu'on forme à volonté pour désigner de quelle matière ou pour quel usage une chose est faite, à quel lieu ou à quel temps elle appartient etc., s'écrivent en deux mots, tantôt sans, tantôt avec un trait d'union**):

*) Le *déterminé* est le mot qui représente l'idée principale; le *déterminatif* est celui qui précise ou restreint la signification du mot déterminé; p. e. dans *chien-marin* (*sèa-dog*), *chien* est le déterminé, et *marin*, le déterminatif.

**). L'emploi ou l'omission du *trait d'union* est encore arbitraire

A silver ring, *une bague d'argent*;
a silk gòwn, *une robe de soie*;
còtton stuff, *étouffe de coton*;
spring flòwers, *des fleurs de printemps*;
a còuntý mágistrate, *un magistrat du comté*;
the hòuse dòor, *la porte de la maison*;
Bayonne ham, *du jambon de Bayonne*;
a wine-glass, *un verre à vin*;
tèa-things, *cabaret, service à thé*;
fox-húnting, *la chasse aux renards*;
a màster-pièce, *un chef-d'œuvre*;
the pòst-òffice, *le bureau de poste*;
the fish-mărket, *le marché aux poissons*;
self-government (*gúvernment*), *empire sur (ou par) soi-même*.

§. 36. Le déterminatif reste invariable au pluriel des mots composés:

măster-pièces, *des chefs-d'œuvre*;
wine-glăsses, *des verres à vin*.

§. 37. EXCEPTION. — Il y a un petit nombre de mots composés où le déterminatif est placé après le déterminé; dans ces cas c'est le premier des deux mots composés qui prend la marque du pluriel. Tels sont:

1° Les mots composés à l'aide d'une préposition:
Son- (*sún*) *in-lăw*, *gendre*; *plur*: *sons-in-lăw*;
*făther-in-law**), *beau-père*; *fathers-in-law*, (et ainsi *mother-in-law*, *belle-mère*; *daughter-* (*dăter*) *in-law*, *belle-fille (bru)*, etc.;

dans un grand nombre de cas; aucun grammairien anglais n'en donne des règles complètes et précises. En général on emploie le trait d'union,

1° quand le déterminatif dénote l'usage du déterminé, p. e. *a wine-glass*, *un verre à vin*; *a water-pot*, *une cruche à eau*;

2° après *self*, *he*, *she*, *all*; p. e. *self-love*, *amour propre*; *he-cat*, *chat*; *she-goat*, *chèvre*; *all-pòwerful*, *tout-puissant*.

On omet le trait d'union quand le déterminatif dénote la matière dont le déterminé est fait, ou le lieu et le temps auquel il appartient; p. e. *a silver spoon*, *une cuiller d'argent*; *London pòrter*, *du porter de Londres*; *summer flòwers*, *des fleurs d'été*.

*) *Father-in-law* (littéralement: père en loi), exprime l'alliance entre un mari et le père de sa femme, ou entre une femme et le père de son mari. — Pour exprimer l'alliance entre les enfants et le second mari de leur mère, on se sert du mot *step-father*. — Il y a la même différence entre *mother-in-law* et *step-mother*, etc.

général-in-chief, *général en chef*; généraux-in-chief.

2° Des noms empruntés du français:

Court-martial, *cour martiale*; conseil de guerre; courts-martial;

Solicitor général, *procureur général*; solicitors general

§. 38. Les composés du titre honorifique *Lôrd* prennent tous deux la marque du pluriel:

Lôrd commissiôner, *commissaire du gouvernement*; Lords commissiôners;

Lôrd Châncellor, *Grand Chancelier*; Lords Chancellors.

CAS POSSESSIF OU GÉNITIF SAXON.

§. 39. Au lieu de se servir de différentes désinences pour exprimer le cas d'un substantif, les Anglais aussi bien que les Français se servent des prépositions.

Il n'y a que le cas *possessif* ou *génitif saxon* qui fasse éprouver au substantif un changement de terminaison.

Ce cas marque une possession, et pour le former on ajoute au nom du possesseur une apostrophe suivie d'une *s*,

en plaçant le nom de l'objet possédé après celui du possesseur,

et en retranchant l'article défini du nom de l'objet possédé:

My fâther's hôuse, *la maison de mon père*;

the péasant's còttage, *la chaumière du paysan*.

OBSERVATIONS. — 1° Si le pluriel du substantif est *régulier*, on n'ajoute que l'apostrophe (sans *s*):

the péasants' còttages, *les chaumières des paysans*;

their (thâr) âncestors' glòry, *la gloire de leurs ancêtres*

Mais lorsque le pluriel est *irrégulier*, on y ajoute *'s*
these gèntlemen's daughters (dâterz), *les filles de ces messieurs*.

2° En *poésie*, le singulier du cas possessif se forme par l'apostrophe *sans s*, dans les mots qui se terminent en un son sifflant (*s, x, z, ce*); — mais en *prose* un tel mot prend *'s*:

Poésie:

'Twas *Aenêas'* tale to Dido. (*Shakspeare, Hamlet*.)

He'll be as füll of quarrel (kwórel) and défence

As my young *mistress'* dog. (*Othello*.)

'Tis not well

In *Vénice'* duke to say so. (*Byron, Marino Falieri*.)

On *Cârlowitz'* bloody (blúdi) plain. (*Byron*.)

Lorsqu'en poésie une *s* est ajoutée, c'est à cause de la versification:

On *Mars's* (mârsiz) ârmour, fôrged for proof éterné. (*Hamlet*.)

Prose:

A room in *Polônius's* house. (*Hamlet*.)

Her *sex's* dissimulation. (*Bulwer*.)

Fergus's grândfather. (*W. Scott*.)

Chârlés's temper. (*Macaulay*.)

Même en *prose* on n'ajoute pas *s* aux mots finissant par un son sifflant, si le mot suivant commence par une *s*:

For *cônsience'* sake. For *appéarance'* sake.

3° Lorsque le nom du possesseur est composé de plusieurs mots, on ajoute le signe du cas possessif seulement au dernier de ces mots:

We drank the queen of England's (ing-glandz) héalth, *nous bûmes à la santé de la reine d'Angleterre*.

His (hiz) fâther-in-lâw's will, *le testament de son beau-père*.

4° Lorsque la chose possédée est la propriété commune de plusieurs personnes, le nom du dernier de ces possesseurs prend seul le signe du possessif:

John (djôn), Pèter, and Pâul's gârden, *le jardin de Jean, de Pierre et de Paul*;

mais si chacun avait séparément un jardin, il faudrait dire:

John's, Pèter's, and Pâul's gardens, *les jardins de Jean, de Pierre et de Paul*.

TERMINAISONS SAXONNES DE SUBSTANTIFS.

§. 40. Un grand nombre de substantifs anglais se forment par le moyen de terminaisons de racines saxonnes qu'on ajoute à d'autres substantifs, à des adjectifs ou à des verbes.

§. 41. Par les terminaisons *er, ster, yer*, on forme des noms de personnes en indiquant leur métier ou leur occupation:

to fish, *pêcher*; the fisher, *le pêcheur*;
to game, *jouer*; the gamester, *le joueur*;
to read, *lire*; the reader, *le lecteur*;
the law, *la loi*; the lawyer, *l'homme de loi*, *le juris-*
consulte.

§. 42. La terminaison *ship* marque la dignité ou les fonctions, quelquefois aussi la manière d'être:
abbot, *abbé*; abbotship, *dignité d'abbé*;
apprentice, *apprenti*; apprenticeship, *apprentissage*;
friend, *ami*; friendship, *amitié*.

§. 43. *Hood* (hūd) et *head* marquent la qualité:
God, *Dieu*; godhead, *divinité (essence divine)*;
child, *enfant*; childhood, *enfance*;
maiden, *vierge*; maidenhood, *virginité*.

§. 44. *Ness* marque la manière d'être:
sad, *triste*; sadness, *tristesse*;
foolish, *fou*; foolishness, *folie*;
simple, *simple*; simpleness, *simplicité*.

§. 45. *Dom*, *ric* et *wick* marquent la domination, le territoire de la juridiction:
Kingdom, *royaume*; dukedom, *duché*; earldom, *comté*;
bishopric, *évêché*; bailiwick, *bailliage*.

Dom rend quelquefois un sens abstrait: Freedom, *liberté*; — ou un sens collectif: Christendom (kris'ndum), *chrétienté*.

§. 46. La terminaison *th* sert à convertir en substantifs des adjectifs et des verbes, en exprimant la qualité que renferme l'adjectif, et l'action ou l'état que marque le verbe; par cette terminaison la voyelle du mot racine éprouve souvent une modification:

warm, *chaud*; warmth, *chaleur*;
strong, *fort*; strength, *force*;
long, *long*; length, *longueur*;
true, *vrai*; truth, *vérité*;
to grow, *croître*; growth, *croissance*;
dear, *cher*; dearth, *disette*;
to steal, *voler, dérober*; by stealth, *à la dérobée*;
merry, *gai*; mirth (mërth), *gaieté*.

§. 47. Les terminaisons *kin*, *ling*, *el*, *et*, *ock* servent à former des diminutifs:

a lambkin (lámkin), *un petit agneau*; gósling, *oisin*;
cóckerel, *petit coq*; stréamlet, *petit ruisseau*; hillock, *petite colline*.

§. 48. Modifications des terminaisons françaises dans les substantifs anglais.

Beaucoup de substantifs anglais diffèrent du français seulement par la terminaison, qui se forme ainsi:

ain fait an: *publicain*, *públícan*;
puritain, *púritan*.

aire fait ary: *secrétaire*, *sécetáry*;
adversaire, *ádversary*.

ce fait cy: *constance*, *cónstancy*;
décence, *décency*; (cependant beaucoup de substantifs anglais conservent la terminaison *ce*: *patience*, *assistance*, *existence*, *indolence*, etc.).

eur fait or: *terreur*, *téror*;
directeur, *diréctor*.

ie fait y: *élegie*, *élegy*;
tragédie, *trágedy*;
comédie, *cómedy*.

ien fait ian: *comédien*, *comédian*;
musicien, *musician*;
académicien, *academícian*.

ique fait ic: *musique*, *músic*;
fabrique, *fábric*.

if fait ive: *motif*, *mótive*.

oire fait ory: *promontoire*, *prómontory*;
gloire, *glòry*;
directoire, *diréctory*.

té fait ty: *humanité*, *humánity*;
générosité, *generócity*.

ADJECTIF.

§. 49. L'adjectif anglais ne varie ni par rapport au genre, ni par rapport au nombre:

the good (gūd) brother, *le bon frère*;
the good sister, *la bonne sœur*;
the good children, *les bons enfants*;
they are good, *ils sont bons, elles sont bonnes*.